

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT : AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE VALLON

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	12	15	3	3	0

Séance du 20 février 2024

- date convocation
15 février 2024

L'an deux mille vingt quatre et le vingt février à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la salle des fêtes de Saint-Christophe-Vallon,
sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire,

Présent(s) : GOMEZ, BELLEC, LANZA, VEYRIER, BELET, BRACHET CERNEAUX,
DARSES, -, DELCUZOUL DELTOUR, , FRANQUE , LEMARECHAL

Absent(s) :

Absents excusés : , BIROL, FLAUSS, ROBERT

Procurations à : BIROL à DELCUZOUL - FLAUSS à FRANQUE - ROBERT à
LEMARECHAL --

Secrétaire : DELCUZOUL

OBJET : Adressage-Dénomination et numérotation des voies et des places de la
commune de Saint-Christophe-Vallon

En complément des délibérations en date du 20 avril 2023, du 12 juillet 2023 et du 10 octobre 2023,
portant sur l'adressage de la commune, Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de créer
une voie supplémentaire.

Exposé fait et après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint-Christophe-Vallon :

- Considérant les obligations de la loi 3DS
- Considérant que l'adressage vient améliorer l'organisation de notre commune et se décline
comme un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services en direction des
citoyens ou pour les collectivités,
- Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le
Maire peut prescrire par un arrêté municipal,
- Considérant l'intérêt général de la commune,

DECIDE (15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention) :

La dénomination des voies et des places mentionnées ci-dessous

TYPE ET NOMS	CP	COMMUNE	COMPLÉMENT ADRESSE
IMPASSE DES TRINCATS	12330	SAINT-CHRISTOPHE-VALLON	LES TRINCATS

DIT : que le système de numérotation choisi par la commune est le système métrique.

AUTORISE : Monsieur le Maire à prendre l'arrêté réglementaire avec le détail de la numérotation.

Résultat du vote

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Christian COMEZ

Dématérialise



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée

Le 26 février 2024

et publication ou notification

Du 26 février 2024

Le Maire

Christian COMEZ

